

Les formations après le BAC à l'iréo

Vos talents ont de l'avenir !

Les certificats de spécialisation

Au Niveau 4 (Bac)

CS Conduite d'élevage Porcin Technicien responsable d'élevage porcin

CS Conduite d'élevage Laitier Technicien responsable d'élevage laitier

- Devenir un salarié qualifié, responsable d'élevage, technicien d'élevage
- Une année d'expérience professionnelle en d'apprentissage
- Une formation en prise avec la réalité du terrain (cas concrets, visites, ...)

Acquérir un Niveau 5— Les BTSA

BTSA ACSE : Analyse, Conduite et Stratégie des Entreprises Agricoles

- Formation par Alternance : 2 ans statut étudiant ou apprenti, ou 1 an formation continue
- Stages variés
- 4 mois possible en stage à l'étranger (étudiant)
- Module technique au choix : Lait, Porc, Légume, Cheval
- Devenir responsable d'élevage, chef(fe) de culture, conseiller(ère) technique, de gestion, commercial ou créer son entreprise agricole

BTSA MVAOE : Métiers du végétal

(production horticole pour les parcours en 1 an)

- Formation par Apprentissage en 2 ans ou 1 an formation continue
- Des expériences professionnelles, pour concrétiser son projet
- Devenir chef(fe) de culture, conseiller(ère) technique ou créer son entreprise agricole

Acquérir un Niveau 6 - Licence

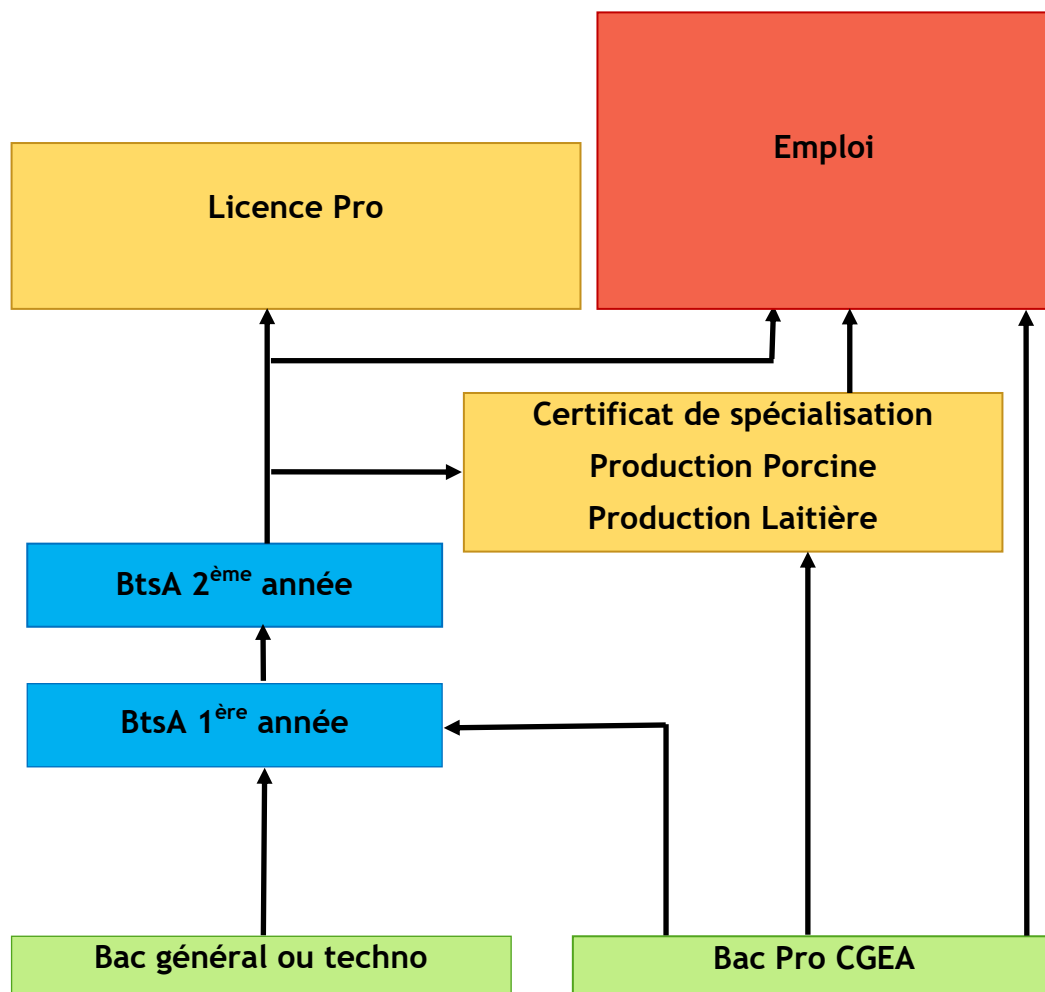
Licence pro Agronomie «parcours MOA» (Management Organisations Agricoles)

- Formation en contrat de professionnalisation, apprentissage ou en formation continue
- Compléter sa formation de responsable d'élevage ou de culture ou de futur chef(fe) d'entreprise
- Devenir conseiller(ère) en centre comptable ou banque ou conseiller(ère) technico-commercial
- Autre cas d'accès pour les titulaires d'un BAC +2 ou équivalent

*Diplôme +
stages : mon
CV est déjà
bien rempli !*



Parcours possibles de l'étudiant à l'iréo



Information pour les BTS (ACSE ou MVAOE): Les inscriptions BTS se font sur Parcoursup

Les étapes clés de la procédure d'admission Parcoursup 2023 à respecter

- 20 Décembre 2022 :** Ouverture de la plateforme d'admission Parcoursup
- 18 Janvier au 8 Mars 2023 :** Formulation des vœux (10 vœux maximum) sans les classer
Vœux possibles plus longtemps pour formation « apprentissage »
- Jusqu'au 06 Avril 2023 inclus :** Constitution des dossiers (sur internet) - Confirmation des vœux
(Entretiens avec responsable de formation)
- A partir du 01 juin 2023 :** Accès aux décisions des établissements de formation
Réponses aux propositions d'admission (sous 5 jours puis 3 jours)
- Fin Juin 2023 :** Ouverture de la phase complémentaire
- Mi-juillet (sauf proposition tardive) :** Inscription administrative dans la formation
(Résultat du Bac à confirmer à l'établissement début juillet)

Nous contacter : Iréo de Lesneven—Route de Plouider—29260 LESNEVEN—02 98 83 33 08 - ireo.lesneven@mfr.asso.fr